Desjardins

Communiqué de presse

Résultats financiers du troisième trimestre de 2026

Faits saillants du troisième trimestre de 2026

1 117 M$
Excédents avant ristournes aux membres

151 M$
Ristournes aux membres

29 M$
Commandites, dons et bourses d'études

Faits saillants cumulatifs au 30 septembre 2026

3 290 M$
Excédents avant ristournes aux membres

453 M$
Ristournes aux membres

99 M$
Commandites, dons et bourses d'études

24,4 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A

547,2 G$
Actif

Desjardins annonce ses résultats pour le troisième trimestre de 2026

Lévis, le 12 novembre 2026 – En plus d'une bonne performance financière, les résultats du troisième trimestre illustrent la capacité du Mouvement Desjardins à agir dans son milieu. Soutenu par la croissance de ses revenus et la solidité de ses ratios financiers, Desjardins dispose des moyens nécessaires pour accompagner ses membres et clients dans leur autonomie financière, soutenir les communautés et poursuivre son développement à long terme. Pour le troisième trimestre de 2026, un montant de 151 M$ a été ajouté à la provision pour ristournes aux membres, comparativement à 113 M$ pour la période correspondante de 2025, soit une hausse de 33,6 %. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 29 M$, dont 15 M$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 117 M$, soit un montant comparable à celui du troisième trimestre de 2025. Le revenu net total affiche une augmentation de 7,5 %, qui s'explique notamment par la progression du revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes enregistre également une hausse des revenus, attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, découlant notamment de l'acquisition de Guardian Capital Group Limited (Guardian)[1]. Quant au secteur Assurance de dommages, la croissance des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par la hausse de la charge de sinistres attribuable aux inondations survenues en Ontario ainsi que par l'évolution moins favorable des marchés. Par ailleurs, la dotation à la provision pour pertes de crédit est en augmentation comparativement à l'an dernier, en raison notamment de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

[1] Le 23 mars 2026, par l'entremise de Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), une filiale indirecte de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération), le Mouvement Desjardins a finalisé l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Guardian Capital Group Limited (Guardian).

« Nos résultats du troisième trimestre demeurent solides dans un contexte économique exigeant. Ils nous donnent les moyens de poursuivre notre développement et d'accompagner nos membres et clients dans leurs projets. Nous avons notamment continué d'être très présents aux côtés de près de 26 000 membres Entreprises les plus touchées par la dernière vague de tarifs et de contre-tarifs pour les soutenir face aux défis qu'ils rencontrent et les appuyer dans la diversification de leurs marchés. Nous avançons aussi dans notre engagement de contribuer à la création de plus de 10 000 logements abordables et à abordabilité différée au Québec d'ici 2028. Au 30 septembre, 7 451 unités étaient déjà engagées, dont 3 052 sont habitées. Et notre performance nous permet aussi de redonner davantage à nos membres, comme en témoigne la hausse de la provision pour ristournes. C'est toute la force de notre modèle coopératif », a déclaré Denis Dubois, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2026, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 3 290 M$, en hausse de 537 M$ par rapport à ceux de la même période en 2025. Le revenu net total affiche une augmentation de 10,6 %, qui s'explique notamment par la progression du revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes enregistre une hausse des autres revenus, attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, découlant notamment de l'acquisition de Guardian. Quant au secteur Assurance de dommages, la progression des revenus provient essentiellement des activités d'assurance automobile et de biens. Ces résultats sont notamment contrebalancés par l'évolution moins favorable des marchés ainsi qu'une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, attribuable principalement à la détérioration des perspectives économiques et à l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

De plus, le 29 octobre 2026, Desjardins a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue d'acquérir la totalité des actions émises et en circulation de Bennington Financial Corp. (« Bennington »), filiale en propriété exclusive de la Banque Équitable, propriété d'EQB Inc. Cette société canadienne, dont l'actif totalise environ 1,1 G$, est spécialisée dans le crédit-bail et le financement d'équipement commercial. Son acquisition permettra à Desjardins d'élargir la gamme de solutions de financement offertes à ses membres et clients Entreprises. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture d'usage, et elle devrait être conclue au premier trimestre de 2027.

Par ailleurs, plusieurs initiatives témoignent également de l'engagement de Desjardins à l'égard de ses priorités socioéconomiques. En voici quelques exemples :

Sondage de Desjardins Assurances sur les conditions de conduite

Au cours du trimestre, Desjardins Assurances a poursuivi ses efforts de sensibilisation en matière de sécurité routière. Un sondage pancanadien a notamment mis en lumière les défis croissants auxquels font face les automobilistes dans un contexte marqué par des conditions météorologiques plus imprévisibles et une circulation de plus en plus complexe, contribuant ainsi à alimenter la réflexion sur l'adaptation des comportements de conduite.

Coopérathon 2026 : 10 ans d'innovation

Fidèle à son engagement pour l'innovation et l'entrepreneuriat, Desjardins a souligné le 10e anniversaire du Coopérathon, une initiative qui a permis, au fil des ans, d'accompagner des milliers d'entrepreneurs dans le développement de solutions répondant à des enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

Initiative « Un pas vers toi » de la Fondation Desjardins

La Fondation Desjardins a poursuivi son engagement pour la réussite éducative en mettant de l'avant les retombées des Prix Fondation Desjardins, notamment celui accordé à l'initiative « Un pas vers toi », qui favorise la persévérance scolaire et le développement du plein potentiel des jeunes.

Don au Centre de pédiatrie sociale de Lévis

Dans le cadre de son engagement envers les communautés, Desjardins a annoncé une contribution au Centre de pédiatrie sociale de Lévis afin d'appuyer ses services auprès des enfants et des familles en situation de vulnérabilité et de soutenir le développement de ses activités au cours des prochaines années.

Distinction pour les produits à capital protégé

Pour une quatrième année consécutive, Desjardins a été nommé « Meilleur manufacturier de produits à capital protégé » des Amériques par *Structured Retail Products*, ce qui souligne la qualité de son offre et son leadership.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

COMPARAISON DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2026 À CELUI DE 2025 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 1 117 M$, en hausse de 2 M$.
- Revenu net total de 4 430 M$, en hausse de 308 M$, ou de 7,5 % :
 - Revenu net d'intérêts de 2 345 M$, en hausse de 208 M$, ou de 9,7 %, en raison principalement de la croissance de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises.
 - Résultat des activités d'assurance de 601 M$, en hausse de 61 M$, ou de 11,3 %.
 - Résultat financier d'assurance net de 61 M$, en baisse de 203 M$, en raison de l'évolution moins favorable des marchés.
 - Autres revenus de 1 423 M$, en hausse de 242 M$, ou de 20,5 %, en raison essentiellement de la croissance des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 221 M$, comparativement à 112 M$ pour la période correspondante de 2025. Cette augmentation s'explique notamment par l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 944 M$, en hausse de 165 M$, ou de 5,9 %, en raison de l'augmentation des commissions, des frais liés à la technologie, ainsi que des frais liés au personnel, notamment attribuable à l'acquisition de Guardian.
- Retour aux membres et à la collectivité[1] de 180 M$, en hausse de 39 M$, ou de 27,7 %.

AUTRES FAITS SAILLANTS :

- Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les exigences de Bâle III :
 - Ratio de fonds propres de la catégorie 1A[2] de 24,4 %, comparativement à 23,7 % au 31 décembre 2025.
 - Ratio du total des fonds propres[2] de 26,8 %, comparativement à 26,1 % au 31 décembre 2025.
- Croissance de 7,2 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2025, atteignant 547,2 G$ au 30 septembre 2026.
- Plusieurs émissions de titres ont été réalisées durant le troisième trimestre de 2026, notamment dans le cadre du programme de billets à moyen terme multidevises, du programme législatif d'obligations sécurisées ainsi que du programme de billets à moyen terme canadiens.
- Les agences de notation Fitch, DBRS, Moody's et Standard & Poor's ont respectivement confirmé le maintien de la cote de crédit émetteur de la Fédération.

COMPARAISON DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2026 À CEUX DE 2025 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 3 290 M$, en hausse de 537 M$, ou de 19,5 %.
- Revenu net total de 13 154 M$, en hausse de 1 259 M$, ou de 10,6 % :
 - Revenu net d'intérêts de 6 831 M$, en hausse de 703 M$, ou de 11,5 %, en raison principalement de la croissance de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises ainsi que de l'augmentation de la marge nette d'intérêts.
 - Résultat des activités d'assurance de 1 591 M$, en hausse de 168 M$, ou de 11,8 %, attribuable à la progression des revenus des activités d'assurance de dommages et à l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires favorable. Cette augmentation a toutefois été partiellement contrebalancée par la hausse des sinistres en raison notamment de la survenance d'inondations en Ontario et au Québec.
 - Résultat financier d'assurance net de 509 M$, en baisse de 241 M$, ou de 32,1 %, en raison notamment de gains sur disposition d'immeubles réalisés en 2025.
 - Autres revenus de 4 223 M$, en hausse de 629 M$, ou de 17,5 %, provenant essentiellement de la croissance des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.

[1] Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

[2] En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 598 M$, comparativement à 525 M$ pour la période correspondante de 2025. Cette augmentation est attribuable notamment à la hausse de la dotation liée aux prêts non dépréciés, en raison d'une détérioration des perspectives économiques et de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 8 933 M$, en hausse de 468 M$, ou de 5,5 %, en raison de l'augmentation des frais liés au personnel, notamment attribuable à l'acquisition de Guardian, ainsi que de la hausse des commissions et des frais liés à la technologie.
- Retour aux membres et à la collectivité[1] de 552 M$, en hausse de 125 M$, ou de 29,3 %.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada (Normes internationales d'information financière (IFRS)) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR, utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée, n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2026 aux pages 49 à 54.

[1] Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » sur cette page.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux ou pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2026[1]	30 juin 2026[1]	30 septembre 2025[2]	**30 septembre 2026[1]**	30 septembre 2025[2]
Résultats					
Revenu net d'intérêts	**2 345 $**	2 299 $	2 137 $	**6 831 $**	6 128 $
Revenu net lié aux activités d'assurance	**662**	904	804	**2 100**	2 173
Autres revenus	**1 423**	1 420	1 181	**4 223**	3 594
Revenu net total	**4 430**	4 623	4 122	**13 154**	11 895
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**221**	165	112	**598**	525
Frais autres que d'intérêts nets	**2 681**	2 833	2 537	**8 131**	7 731
Excédents avant ristournes aux membres[3]	**1 117 $**	1 213 $	1 115 $	**3 290 $**	2 753 $
Apport aux excédents par secteurs d'activité[4]					
Particuliers et Entreprises	**751 $**	633 $	584 $	**1 991 $**	1 353 $
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	**138**	252	174	**520**	568
Assurance de dommages	**281**	303	331	**738**	672
Autres	**(53)**	25	26	**41**	160
	1 117 $	1 213 $	1 115 $	**3 290 $**	2 753 $
Retour aux membres et à la collectivité[5]					
Ristournes aux membres	**151 $**	151 $	113 $	**453 $**	339 $
Commandites, dons et bourses d'études[6]	**29**	39	28	**99**	88
	180 $	190 $	141 $	**552 $**	427 $
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres[7]	**9,9 %**	11,0 %	10,6 %	**10,0 %**	9,1 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit[7]	**0,26**	0,19	0,14	**0,24**	0,23
Prêts dépréciés bruts/prêts bruts[7]	**0,80**	0,80	0,86	**0,80**	0,86
Ratio d'efficience – Particuliers et Entreprises[7]	**57,7**	65,6	66,2	**62,2**	69,6
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes[7]	**1 593 $**	1 631 $	1 560 $	**4 855 $**	4 818 $
Marge sur services contractuels (MSC) au bilan – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes[8]	**2 405**	2 412	2 489	**2 405**	2 489
Primes directes souscrites – Assurance de dommages[7]	**2 298**	2 387	2 177	**6 431**	6 091
Bilan et hors bilan					
Actif	**547 230 $**	543 502 $	511 856 $	**547 230 $**	511 856 $
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	**331 398**	325 208	312 251	**331 398**	312 251
Dépôts	**347 201**	347 708	324 039	**347 201**	324 039
Capitaux propres	**44 117**	44 352	41 911	**44 117**	41 911
Biens sous administration[7]	**681 525**	703 558	662 442	**681 525**	662 442
Biens sous gestion[7]	**304 243**	305 664	119 268	**304 243**	119 268
Mesures des fonds propres et de la liquidité					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A[9]	**24,4 %**	23,6 %	23,1 %	**24,4 %**	23,1 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1[9]	**24,4**	23,6	23,1	**24,4**	23,1
Ratio du total des fonds propres[9]	**26,8**	26,0	25,6	**26,8**	25,6
Ratio TLAC[10]	**38,3**	36,8	34,9	**38,3**	34,9
Ratio de levier[9]	**7,5**	7,5	7,5	**7,5**	7,5
Ratio de levier TLAC[10]	**11,6**	11,6	11,2	**11,6**	11,2
Actifs pondérés en fonction des risques[9]	**155 835 $**	158 945 $	153 868 $	**155 835 $**	153 868 $
Ratio de liquidité à court terme[11]	**172 %**	184 %	167 %	**172 %**	167 %
Ratio structurel de liquidité à long terme[11]	**128**	133	132	**128**	132
Autres renseignements					
Nombre d'employés et d'employées (équivalent temps plein)	**52 708**	53 470	52 093	**52 708**	52 093

(1) Les informations présentées au 30 septembre 2026 et au 30 juin 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, adoptées au 1er janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

(2) Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(3) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(5) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

(6) Dont 15 M$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (19 M$ au deuxième trimestre de 2026, 14 M$ au troisième trimestre de 2025, 49 M$ pour les neuf premiers mois de 2026 et 44 M$ pour les neuf premiers mois de 2025).

(7) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 4.

(8) MSC au bilan de 2 603 M$ (2 615 M$ au 30 juin 2026 et 2 739 M$ au 30 septembre 2025) présentée nette de la réassurance d'un montant de 198 M$ (203 M$ au 30 juin 2026 et 250 M$ au 30 septembre 2025). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

(11) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

ANALYSE DES RÉSULTATS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du troisième trimestre de 2026 sont de 751 M$, en hausse de 167 M$ par rapport à la même période de 2025. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation du revenu net d'intérêts liée à l'amélioration de la marge nette d'intérêts ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises. Cette hausse a toutefois été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts dépréciés dans le portefeuille de prêts aux entreprises ainsi qu'aux prêts non dépréciés, en raison d'une détérioration des perspectives économiques et de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents nets du troisième trimestre de 2026 sont de 138 M$, en baisse de 36 M$ par rapport à la même période de 2025, en raison de l'évolution moins favorable des marchés. Cette diminution a été atténuée par la hausse des autres revenus, attribuable essentiellement à l'augmentation des actifs sous gestion et sous administration, ainsi que par les résultats des activités d'assurance supérieurs, liés à l'expérience favorable en assurance vie.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents nets du troisième trimestre de 2026 sont de 281 M$, en baisse de 50 M$ par rapport à la période correspondante de 2025, en raison de l'évolution moins favorable des marchés. Par ailleurs, la progression des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par une hausse des sinistres attribuable à la survenance d'inondations en Ontario.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le troisième trimestre

Le déficit net du troisième trimestre de 2026 est de 53 M$, comparativement à des excédents nets de 26 M$ pour la période correspondante de 2025. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels nécessaires à la préparation des états financiers combinés.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion du troisième trimestre de 2026 du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À PROPOS DU MOUVEMENT DESJARDINS

Le Mouvement Desjardins est le groupe financier coopératif le plus important au Canada et le huitième au monde, avec un actif de 547,2 G$ au 30 septembre 2026. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant au nombre des institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des cotes de crédit parmi les meilleurs de l'industrie.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent communiqué de presse et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes leurs variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque, de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs de risque importants pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2026, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), aux incertitudes entourant l'évolution des menaces de cybersécurité dans un contexte de développement rapide des capacités technologiques, au risque de fraude, aux fluctuations du marché immobilier et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, incluant le conflit au Moyen-Orient et ses impacts, notamment sur les prix du pétrole et du gaz, à l'innovation technologique, incluant l'usage de l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés aux tensions commerciales avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens, ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, incluant le risque de récession. Signalons aussi les facteurs liés aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, à l'intensification de la concurrence, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers le Mouvement, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi l'évolution des habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2026.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2026.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2026 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers observés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins qui ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Le 1er janvier 2026, le Mouvement a adopté les modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires. Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

RENSEIGNEMENTS MÉDIAS

Pour plus de renseignements (*à l'intention des journalistes uniquement*) :

Jean-Benoit Turcotti
Relations publiques
514 281-7000 ou 1 866 866-7000, poste 5553436
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction financière, Mouvement Desjardins